

**Bureau du 23 septembre 2002**

**Décision n° B-2002-0841**

commune (s) : Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône

objet : **Elargissement de la rue de la République - Individualisation de l'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux services urbains et à la proximité - Direction de la voirie

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 12 septembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation. Il est inscrit à la programmation pluriannuelle d'investissement 2002-2007.

La rue de la République, en limite des communes de Fleurieu sur Saône et Rochetaillée sur Saône, est caractérisée par une largeur de voie insuffisante au croisement de deux véhicules légers. De plus, lors des périodes de crue de la Saône, cette voie est la seule praticable entre ces deux communes.

Il est envisagé de réaliser l'élargissement de cette voie pour un montant de 250 000 €. Il devra permettre de mieux réguler la circulation lors de ces périodes critiques mais aussi de faciliter l'accès des véhicules de sécurité.

*Circuit décisionnel* : le dossier a reçu l'avis favorable du pôle politique des déplacements le 10 juin 2002.

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** les travaux d'élargissement de la rue de la République limitrophe de Fleurieu sur Saône et Rochetaillée sur Saône pour un montant de 250 000 €.

**2° - L'opération** est inscrite à la programmation pluriannuelle d'investissement 2002-2007. Elle fera l'objet d'une individualisation de l'autorisation de programme globale déplacements urbains pour un montant de 250 000 € répartis selon l'échéancier suivant : 10 500 € en 2002 et 239 500 € en 2003.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,